



MŒURS ARDENNAISES

Les "sîses,, et les "hantreies,,
au pays de Francorchamps



Les gens ayant reçu ce qu'on est convenu d'appeler une bonne éducation; ceux qui, toute leur vie, se sont étudiés à bien porter la cravate blanche, à saluer dans les règles du bon ton, à dissimuler leurs pensées sous un langage mielleux et flatteur, à varier leurs poses, leurs gestes, leurs regards et leurs sourires suivant les circonstances, à se rompre enfin à

toutes les hypocrites contraintes du savoir-vivre et des belles manières; ceux-là, dis-je, ne peuvent se faire aucune idée de la bonne franquette qui règne en maîtresse dans les mœurs campagnardes et notamment dans les soirées ardennaises.

Tandis qu'en ville nous voyons le fiancé ou le prétendu de bonne famille se ganter, se parfumer, se pommader, se fendre les cheveux jusqu'à la nuque et prendre mille autres précautions avant de paraître devant la demoiselle de ses rêves qui, elle, l'observera sous toutes ses faces, depuis la forme de ses souliers jusqu'à celle de son style — le *galant* (amoureux) ardennais viendra, sans préambule et sans façon, s'asseoir auprès de sa *maîtresse* (fiancée), forte en chair et en couleurs, et résumera tout l'art du chic dans un air crâne, un chapeau bien campé sur l'oreille, et un cigare qui fait beaucoup de fumée.

Dans tous les villages d'Ardenne, les maisons particulières sont, autant que les cabarets, ouvertes à tout le monde. La présence d'une jeune fille, dans une maison quelconque, confère aux jeunes gens le droit d'aller y passer la soirée du dimanche. Et ils n'ont pas à craindre

de passer pour des intrus ou des gêneurs; bien au contraire, leur visite flatte autant les parents qu'elle réjouit la jeune fille. On voit assez de mères tirer vanité du nombre de « galants » que leurs filles attirent chaque dimanche. Aussi n'est-il pas rare que quinze ou vingt *vatelets* (gars) du village ou des environs se trouvent réunis dans la même maison et y passent une bonne partie de la soirée, bien qu'il n'y ait pas toujours de sièges pour tous.

La jeunesse masculine fait, comme de juste, une grande distinction parmi les jeunes filles. Il y a d'abord celle « *qui hante* (courtise) *so l' mariédje* », qui est donc plus ou moins fiancée, qui a son *galant* habituel en qui elle voit son futur, auprès de qui elle passe toute la soirée et à qui elle veut rester fidèle. Celle-là, par le fait qu'elle n'est plus libre, a beaucoup perdu de son pouvoir d'attraction. Mais les autres, n'appartenant encore à personne, appartiennent un peu à tout le monde. Aussi, c'est à elles que va tout le succès des « *sîses* (soirées) ». Elles sont plus ou moins à la merci des circonstances et c'est à leur sujet que se livrent, entre amoureux, des luttes originales où la victoire reste souvent au plus adroit. Les premiers arrivés ont généralement beaucoup de chances car la jeune fille tient à honneur de ne rester aucun dimanche sans *hanter*. Et si un jour le hasard lui amène un étranger, bel homme et « *bin moussi* (bien mis) », c'est alors une affaire; elle a soin de le raconter le lendemain aux voisines et elle en reste heureuse et fière pendant longtemps.

Voici d'ailleurs comment les choses se passent.

Les jeunes gens arrivent à la nuit tombante, prennent place comme au cabaret et l'un d'eux commande une « *tournée* ». La jeune fille a eu soin de se munir d'un ou deux litres de genièvre qu'elle revend par *gouttes* (petits verres) à son petit profit. Elle en sert un verre à chacun, et chacun lui en offre la première gorgée qu'elle accepte avec grâce en répondant chaque fois par le traditionnel « *A vol' santé!* »

C'est alors le moment psychologique. Une œillade à la dérobée, une « *clignette* » (clin d'œil) expressive, un geste imperceptible, un rien suffit à fixer la situation. Les « amateurs » profitent des moindres incidents de la conversation qui s'est engagée entre tous pour essayer de rencontrer le regard de la jeune fille et lui communiquer leur désir par une sorte de .. télégraphie sans fil! Si l'œillade ne prend pas, ils imaginent autre chose. Ils sortent de leur poche, une pipe ou un cigare, par exemple; la jeune fille ne manquera pas de leur apporter du feu, et ce sera l'occasion de lui glisser un mot. On devine l'embarras de la demoiselle quand elle reçoit de plusieurs côtés à la fois de ces tendres exhortations. C'est vrai qu'alors elle a le

choix et qu'en cas de reproches de la part d'un candidat éploré, elle a toujours la ressource de prétendre qu'elle ne l'avait pas compris. Elle s'efforcera du reste de toujours ménager les susceptibilités des évincés, en prévision de jours où le rapport entre l'offre et la demande serait interverti.

Le problème qui se pose maintenant, c'est donc d'aller, comme sans le faire exprès, s'asseoir près du vainqueur. Elle saisira adroitement la première occasion qui lui permettra de se lever pour ensuite prendre place à côté du galant qui « l'aura » pour la soirée... En voilà un de casé ! On ne le dérangera pas.

Quant aux autres, ils joueront aux cartes ou ils iront chercher fortune en d'autres lieux ; et peut-être reviendront-ils plus tard avec de nouvelles recrues, dont un joueur d'accordéon. Alors, ce sera la vraie « sise » ! On dansera, les uns avec les filles et les autres tout seuls, on chantera n'importe quoi, on racontera des *rioltréyes* (plaisanteries), on s'amusera et surtout, on boira. Du *pékel* (genièvre) naturellement ! Et quand le cabaret sera à sec, on mettra chacun *cinq cens* (deux sous), on empruntera la bouteille vide et un homme de bonne volonté « courra au pékel » à la boutique voisine. Il sera pour ses peines exempt de la cotisation.

Toutes les danses figurent au programme de ces bals improvisés ; le choix dépend surtout des boquets qui l'annonceur s'él d'annoncer, du répertoire du joueur ; mais jamais on n'oublie la *maclotte* (1) après les *rondés danses* (2) afin de donner au père et à la mère l'occasion d'exhiber les restes de leurs anciennes qualités chorégraphiques.

Toutefois, si le musicien ne dispose que d'un répertoire restreint, on ne se désespère point pour la cause : en pareil cas, la chambrée tout entière se met à *tarlater* à l'unisson, c'est-à-dire à chanter des « tra la la » sur l'air traditionnel de la danse demandée.

Le jeu de cartes reste toujours très en honneur dans les soirées ardennaises. C'est la distraction favorite des gens mariés et des indifférents aux questions sentimentales ; c'est aussi le refuge des mystifiés de Cupidon, et c'est même assez souvent à lui que recourent les soupirants pour trouver le moyen d'arriver à leurs fins.

Si les *bâcelles* (jeunes filles) ne se mettent pas de la partie, elles s'attablent quand même avec les *valets* et s'intéressent gentiment aux péripéties du jeu, à la chance des gagnants comme à la déveine des perdants. On conçoit que, dans ces conditions, celui qui désire la

(1) Voir des spécimens de cette danse, ci-dessus t. I, p. 194, et t. V, p. 155.

(2) Chansons à figures, du genre de celles publiées ci-dessus t. VII, p. 74, 110, 111, 140.

crapaute a d'autres préoccupations que les cartes, et que ses distractions continuelles lui attirent souvent les malédictions de son partenaire. Mais...

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire !

Bientôt, le jeu de cartes l'ennuie visiblement : il s'est établi entre lui et la belle un double courant de sympathies dont Dieu seul a été le témoin ; par dessus le jeu, les yeux se sont dit mille gentillesses, et par en-dessous, les genoux se sont livrés à une conversation très significative. Les deux tourtereaux se sont compris. Alors, le gaillard en a assez du jeu de cartes ; les camarades ont beau le solliciter, il n'en veut plus, *i payereut co pus vite one tournée!*

Payer une « tournée » !... Voilà une bonne parole !... Il était certain d'avance d'être pris au mot. Il cède sa place à un autre qui continuera le jeu, et il va s'asseoir à l'écart. La jeune fille sert la « tournée » et, on le devine, le hasard, qui parfois fait si bien les choses, la fera justement tomber à côté de celui-là qui n'aime plus les cartes !... Encore un de casé !

Cependant le *hanteur* d'occasion, surtout s'il est un peu bonasse, doit compter avec les caprices de l'amour ou la mauvaise plaisanterie des camarades. On en voit qui se laissent enlever leur *bâcelle* et restent tout déconfits dans le coin où naguère ils étaient si bien. Ce qu'ils ont de mieux à faire en pareil cas, c'est de feindre l'indifférence, de chercher des consolations dans une partie de cartes, ou de s'éclipser adroitement pour ne pas être *couyonnés*, « plaisantés ».

J'en ai connu un, des plus inoffensifs, à qui la farce arrivait par intermittence. Il était au poste dès la première heure, en train d'égrener des vers (?) à l'oreille de sa Rosalie et ne songeant nullement à la fragilité des choses humaines, quand soudain, survenaient en chantant quelques gaillards dont l'arrivée bruyante lui inspirait les plus légitimes inquiétudes. Tous, en effet, prenaient place sur le « *hame* » long banc sans dossier, au bout duquel roucoulaient les amoureux. L'un des nouveaux venus commandait une tournée pour obliger la jeune fille à se lever ; aussitôt, tous serraient progressivement les rangs et quand elle rentrait, elle ne trouvait plus de place qu'à l'autre bout du banc où l'un des conspirateurs la rejoignait à l'instant.

Le mystifié protestait ; mais ses alarmes ne faisaient qu'égayer les farceurs. Et s'il se fâchait, c'était pis encore : que pouvait-il, seul contre tous ?... Bref, on le faisait languir pendant une heure ou deux, on le blaguait de toutes façons et l'on ne consentait finalement à le réintégrer dans ses droits de premier occupant, qu'au prix d'une

« tournée » *po tot l' monde*. Que de fois notre homme s'est ainsi désolé et morfondu !... Sans jamais se décourager pourtant, car il a fini par épouser Rosalie par-devant le mayeur et le curé. Ce qui prouve qu'avec du courage, on arrive à tout !

Je parlais, au début, de la bonne franquette des mœurs ardennaises. On en trouvera une preuve nouvelle dans un spectacle dont j'ai été le témoin :

Dans un coin de la chambre où se tenait la *sise*, on voyait une alcôve enfoncée, fermée par des rideaux qui cachaient un lit. C'était contre ce lit que se trouvait la table, entourée de joueurs. Les filles avec leurs galants filaient le parfait amour, chaque couple dans un coin, tandis que le père et la mère suivaient avec intérêt les incidents du jeu de cartes et la conversation des joueurs.

Vers les dix heures et après avoir bâillé plusieurs fois, le père se leva : *Eh bin! mes amis*, dit-il, *ji m'enné va wiss' qu'l n' passe nin des tcherrettes!* « Je m'en vais où il ne passe pas de charrettes ».

Et, ce disant, il monte sur une chaise, écarte les rideaux et saute sur le lit. Sa femme l'y suit; les rideaux se referment; on entend les époux qui se déshabillent *tot d'aspinant*, « en causant » puis, les rideaux se rouvrent, et, la tête sur l'oreiller, les deux vieux se remettent à interpeler les joueurs et à prendre une part nouvelle à la conversation générale. La fatigue aidant, le père finit par refermer définitivement les rideaux; on entendit encore les vieux se parler à mi-voix pendant quelque temps, et sans doute ils allaient s'endormir quand arrive une bande de braillards dont l'un, sous l'influence de la boisson, ne tarde pas à chercher noise à l'un des *hanteurs* et à faire un potin de tous les diables. On allait en venir aux mains; mais voilà que les rideaux se rouvrent soudain; le père, en caleçon et bonnet de nuit, surgit comme une bombe de l'alcôve silencieuse, empoigne le tapageur et le met à la porte. Il rentre au lit avec la conscience du devoir accompli et referme les rideaux, cette fois pour tout de bon.

Notez bien que le sans-gêne de ces braves paysans entrant au lit devant tout le monde, n'étonnait personne. La chose semblait toute naturelle. Après tout, quel mal y avait-il à cela ?

Les *sises*, comme on voit, ne sont d'ailleurs pas toujours calmes.

Un fait à noter, c'est la rancune sourde et séculaire entre jeunes gens de villages voisins ou de hameaux d'une même commune. Exemples : Ster et Francorchamps, dans le canton de Stavelot; — Tiège et Sart dans le canton de Spa. Cette inexplicable rivalité a parfois donné lieu à de vraies batailles rangées entre bandes ennemies. C'est au point qu'autrefois les jeunes gens ne pouvaient aller à

la soirée dans une localité voisine sans s'exposer à être chassés et poursuivis à coups de pierres par les indigènes amoureux ou non, mais jaloux quand même *des bâcettes du leu vièche*, « des filles de leur village ».

Toutefois, je ne sache pas que pareilles choses se voient encore aujourd'hui, pas plus du reste que les mauvaises farces auxquelles se plaisaient jadis les jeunes hommes de certains villages. Ces farces nocturnes dénotaient généralement moins d'esprit que de méchanceté : faire le revenant pour effrayer la population ; lâcher les écluses pour que le meunier ne pût moudre le lendemain ; démonter les chariots dans les hangars, les conduire au loin, ou cacher les instruments aratoires afin de jouir de la déconvenue du fermier ; profiter du bruit, des chants et des danses d'une *sise* tapageuse pour encombrer le vestibule et les abords de la maison de bottes de paille, de fagots, d'ustensiles enlevés même à la cuisine, et parfois de seaux pleins d'eau, et ensuite aller sous les fenêtres crier des insolences, en se sauvant pour faire accourir la société et avoir le plaisir d'entendre les culbutes des uns sur les autres et, particulièrement, les explosions de colère des gens de la maison...

Et voyez jusqu'où allait l'esprit de méchante tracasserie qui sévissait alors. J'ai connu un brave homme de paysan dont les trois filles attiraient chaque dimanche chambrée complète. Mais je me hâte de dire qu'on y allait moins pour *hanter* les filles que pour faire enrager le patron. Les jeunes gens y faisaient un vacarme indescriptible : ils embrassaient les filles sous les yeux et malgré la défense du père ; ils imaginaient tous les moyens de le mettre en colère ; ils le défiaient, ils prétendaient avoir tout à dire chez lui, etc... Finalement, le bonhomme, n'y tenant plus, envoyait tout le monde à la porte ; mais nul ne bougeait, évidemment ; alors, de la grande caisse de l'horloge, il extrayait son *bordon d' mespli* (1) et commençait à sabrer. Tous alors se sauvaient, soit par la porte, soit par la fenêtre, et, se croyant redoutable et redouté, le bonhomme les poursuivait jusque dans la rue. Mais, mal lui en prenait ; il se trouvait soudain empoigné et réduit à l'impuissance par deux ou trois robustes gaillards de la bande, pendant que les autres rentraient dans la maison, fermaient la porte à double tour et continuaient la fête sans souci du pauvre homme qui, sous le ciel étoilé, jurait, tempêtait et brandissait vainement son gourdin. Il n'était admis à reprendre possession de son domicile qu'après avoir fait amende honorable et à la condition de se montrer plus tolérant durant le reste de la soirée.

(1) Canne de néflier.

Une autre fois, c'était deux mariés à qui il s'agissait de jouer une farce la nuit même de leurs noces. Connaissant la disposition des lieux et la place du lit nuptial, les farceurs ne trouvèrent rien de mieux (ce qui, du reste, était facile) que d'amenuiser l'extrémité de quelques gaules, pour en percer au bon endroit les murs en torchis de la chaumière, et s'amuser ensuite à en taquiner les jeunes époux dans leur lit — histoire de mêler un peu de prose à la poésie d'une première nuit de noces.

Mais, je le répète, ces farces remontent à une quarantaine d'années. Les mœurs se sont adoucies depuis ce temps-là.

Pour en revenir à nos *siseurs*, je dois ajouter qu'il en est dont le plaisir est de faire une revue assez générale durant la même soirée pour aboutir enfin aux maisons les plus fréquentées, se faire payer la goutte par les *hanteurs* et prolonger la *sise* jusqu'à des heures indues.

A ces trainards qui ont été passer toute la soirée ailleurs et qui surviennent ainsi dans une *sise* au moment où il serait temps que chacun rentrât chez soi, on donne dans le pays, le nom de *r'chasseurs*, mot auquel s'attache une certaine idée de mépris.

Les mœurs que nous avons décrites à grands traits sont encore celles de la plupart des villages d'Ardenne du sud de la province de Liège. Mais dans certains hameaux arriérés, il existe une coutume plus originale encore que tout ce qui précède. Là, le jeune homme qui cherche une *crapaute* pour la soirée a soin de se munir d'une bouteille de *pêket*. Sitôt entré, il dépose sa bouteille sur la table. La jeune fille s'empresse d'en servir, dans le même verre une goutte à tout le monde en commençant par le donateur, après quoi — c'est ainsi la coutume — elle doit aller s'asseoir près de lui.

Si plus tard arrive une autre bande, dont un porteur de bouteille, la jeune fille quittera le premier *galant* pour rejoindre le second dès que sa bouteille sortira de sa poche et sera posée sur la table. Le droit à la jeune fille décroît donc en même temps que la bouteille se vide et pour le renouveler, il faut d'abord renouveler la bouteille.

Ne vous figurez pas que vous iriez impunément conter fleurette à une fille du pays et l'engager à ne pas obéir au commandement de la bouteille : vous auriez bientôt à dos toute la jeunesse masculine de l'endroit, qui n'hésiterait pas à vous chasser du village et à vous poursuivre à coups de pierres.

C'est par là aussi que, pendant la nuit du dimanche au lundi, toute jeune fille doit, si elle entend des jeunes gens frapper à la porte de sa maison, quitter son lit au plus tôt pour aller leur offrir la goutte. Si elle faisait la sourde oreille, elle serait mise à l'index,

boycottée si vous voulez — et c'en serait peut-être fini pour elle des *sises* et des galants?..

Les villages ardennais dont les coutumes sont restées les plus primitives sont, je pense, ceux qui font partie de la région allemande de la Belgique (Est de la province de Luxembourg). Cela se conçoit : le peuple y parlant allemand alors que la presse belge est essentiellement française, les livres et journaux y sont rares, et le mouvement social y trouve peu d'écho.

Je ne citerai qu'un fait à ce propos :

Dans les villages allemands des environs d'Arlon, on ne connaît ni « *sises* », ni « *hantretes* », ni bals, ni carnaval ; le curé ne permet pas tout cela, et ce que le curé dit est bien dit. Si un jeune homme y était vu faisant en rue un bout de causette avec une jeune fille, le maître d'école en serait scandalisé et le curé n'en reviendrait pas. Le cas s'est présenté tout récemment dans un de ces hameaux perdus. Cela se passait un samedi et, le lendemain dimanche, le vieux curé de l'endroit affirma du haut de la chaire « qu'il n'en avait pu dormir de toute la nuit, qu'il en était honteux et que c'était un véritable scandale. — Que les deux coupables viennent me trouver, ajouta-t-il, je suis tout prêt à les marier! »

Mais, dira-t-on sans doute, comment alors s'y font les mariages ? — Oh ! il y a remède à tout ! Un vieux bonhomme, tenant ses titres je ne sais d'où ni de qui, remplit très sérieusement l'office d'agent matrimonial (1). Il est le récepteur et le transmetteur des soupirs. C'est à lui que le jeune homme charmé fait ses confidences ; c'est à lui que les jeunes filles confient les secrets de leur cœur ; c'est lui qui conseille les jeunes, pressent les vieux et établit les premiers rapports entre futurs époux. Mais, c'est entendu, il n'est jamais question de folâtres amourettes. Si le jeune homme et la jeune fille se conviennent le mariage ne doit pas tarder. — « C'est vous contente, c'est moi content, c'est nous deux mariés !... » Traîner pareille affaire en longueur serait encore un scandale.

Quant au bonhomme d'agent matrimonial, ses fonctions de trait-d'union entre les cœurs ne sont pas précisément désintéressées ; les mariés lui paient largement ses avis et ses démarches et ne manquent jamais de l'inviter à la noce...

C. NICOLET.

(1) C'est le *helligman*, dont il a déjà été question ci-dessus t. VI, p. 185, note.



BIBLIOGRAPHIE

Joachim Patenier, par Jules HELBIG. — *Revue de l'Art chrétien* (Lille-Paris) numéro de novembre-décembre 1900. Avec trois phototypies. Prix de ce n° : 4 francs.

Voici un grand peintre wallon — wallon par son nom ⁽¹⁾ et sa naissance, wallon par les sources d'inspiration où il a puisé, wallon par l'intellectualité de son art. A l'éminent écrivain d'art M. Jules HELBIG revient l'honneur de l'avoir signalé comme l'un des novateurs et des précurseurs les plus hardis et les plus heureux.

C'est du reste à M. HELBIG que l'on doit la révélation définitive d'une tradition d'art très ancienne en Wallonie, tradition vraiment particulière, constante, féconde, élevée au regard même des écoles les plus réputées, mais longtemps niée ou méconnue par la critique officielle.

Certes, les travaux de M. HELBIG, pour n'être point faits sous l'impulsion d'un sentiment de race ou d'une piété patriotique aussi confluente que fervente (l'auteur est d'origine étrangère), étaient d'autant plus dignes d'entraîner immédiatement, aux yeux des bons juges désintéressés, l'estime due à toute critique prudente, informée et sagace. En fait, ces travaux font déjà autorité, notamment en Allemagne. Mais il n'en est pas de même en Belgique. On s'en console en pensant que l'œuvre de M. HELBIG est le réconfort de la jeune école wallonne, qui puise désormais dans un passé restauré pour sa plus grande joie filiale, l'enseignement intense et profond que ne donnent point les Académies.

Il faut cependant une fin à la mauvaise foi ambiante au sujet des traditions de l'art wallon. Étant donné l'ignorance générale dans laquelle on était longtemps resté de l'histoire de la peinture en nos provinces, il était excusable qu'on perpétuât les errements inévitables de VAN MANDER et de quelques autres, honnêtes mais forcément ignorants. Après les travaux de M. HELBIG, on doit trouver presque odieux qu'on continue de ranger, comme on l'a fait encore tout récemment dans un très gros et très beau livre, les plus notables artistes wallons sous l'étiquette de l'Art flamand. L'École flamande est assez riche pour se passer de nos propres gloires.

On apprendra avec intérêt que M. HELBIG n'a cessé depuis vingt ans de poursuivre ses études, et qu'il prépare une nouvelle édition de son beau

(1) [Nombre de critiques écrivent encore, à la française, *Patinier* ou *Le Patinier*. Le vocable, restitué dans sa forme authentique et dans sa prononciation naturelle, est incontestablement wallon. *Patni* ou *Patnir* signifie « faiseur de patins » (le patin était une sorte de chaussure). Le nom est donc analogue aux noms de famille Meunier ou Lemeunier, Boulanger, Lemineur, etc. — O. C.]

livre sur les Peintres des bords de la Meuse ⁽¹⁾. C'est un des chapitres de cette œuvre confirmée et en quelque sorte renouvelée par des documents en partie inédits, en partie réunis ou discutés pour la première fois, que M. HELBIG vient de publier à part et que nous avons cru devoir signaler ici.

Nous ne pouvons mieux faire que d'analyser cette biographie critique en empruntant, du reste, le texte même de l'auteur.

Joachim Patenier, né à Dinant vers 1490, mort en 1524, son contemporain Henri Blès, de Bouvignes, et leurs imitateurs, constituent un groupe d'artistes à part. Ce sont des novateurs et des poètes. Leurs œuvres sont l'expression d'un sentiment qui, depuis un siècle, s'était insensiblement développé dans le domaine de l'art ; et, animées d'un esprit nouveau, elles ont exercé une grande influence sur l'art dans le sens de l'imitation de la nature.

Déjà dans les miniatures des livres d'heures s'était fait jour cette aspiration par laquelle l'artiste cherche à rendre le charme intime et pénétrant que les bois, les fleurs, les campagnes, la limpidité des eaux et du ciel, exercent sur l'âme contemplative ; l'esprit d'observation s'était affiné, et les aspects de la nature avaient trouvé des interprètes consciencieux et inspirés dans la corporation des miniaturistes flamands. Plus tard les frères Van Eyck, en supprimant dans leurs panneaux les fonds d'or, en faisant réagir sur les personnages de leurs peintures des milieux pleins de poétique réalité, avaient inauguré une voie nouvelle. L'art s'était transformé sous leur séduisante impulsion.

Ce que ces artistes nés sur les bords de la Meuse inférieure, où les rives s'étendent sans relief au milieu de sites assez monotones, avaient créé, fut repris un siècle plus tard par d'autres peintres qui ont vu le jour sur le même fleuve mais au haut de son cours, au sein d'une nature variée, montagneuse et qui, alors surtout, offrait un aspect tour à tour grandiose et aimable, sauvage et gracieux.

C'était là le domaine qui convenait au pinceau de Patenier. Il renchérit sur la multiplicité des plans s'étayant les uns sur les autres, sur l'étendue des paysages qui forment le fond des peintures des Van Eyck. Pour Patenier et son confrère de Bouvignes, Henri Blès, le paysage cessa souvent d'être le cadre où se déroule une action, où se meuvent les personnages. Le paysage devient l'objet réel de leur étude, il appelle l'attention du spectateur. Les figures que l'on y voit ne paraissent presque plus qu'un prétexte : elles sont là pour donner satisfaction au sentiment religieux dont alors il n'était pas permis de se départir dans les créations de l'art.

Il y aurait témérité à prétendre que Patenier fut étranger lui-même aux sentiments de foi auxquels son pinceau devait donner satisfaction. Cependant, nous croyons, dit l'auteur, pouvoir démontrer que pour les figures des

(1) *Histoire de la Peinture au pays de Liège*, Liège, de Thier 1873. 1 vol. in-8° ill. — Cf. aussi, du même auteur, *La Sculpture et les Arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*. 2^e éd. Desclée, Bruges, 1890. 1 vol. in-4° ill.

saints, il eut fréquemment recours à des collaborateurs. C'est pour cette raison que le départ de ses œuvres authentiques est difficile à faire.

Ce sont donc les montagnes boisées, les eaux reflétant les châteaux crénelés, les villes hérissées de tours scintillant sous l'azur du ciel ; ce sont les rochers percés de grottes, découpés d'anfractuosités et d'aiguilles fantastiques ; c'est le jeu des lumières et des ombres sur les espaces étendus à perte de vue, qui semblent préoccuper surtout l'artiste. Ils sont l'objet de son amour, de son étude ; le peintre paraît charmé de cette vision d'une nature dont il crée les aspects, comme pour lui-même. Le paysage tel que le comprendra l'art moderne apparaît pour la première fois dans l'histoire de l'art.

Comme pour la plupart des origines, les savants ne sont pas d'accord sur celle du paysage. Les origines, en effet, se trouvent un peu partout : elles sont plus souvent le fruit mûri d'une époque que le résultat du travail de l'homme. Hubert et Jean Van Eyck sont incontestablement les premiers à avoir remplacé les fonds d'or par des fonds empruntés à la nature. Albert Durer fit un pas de plus, mais je ne puis admettre, dit l'auteur, que malgré son admirable intelligence de la réalité et la vivacité de perception dont il fait preuve dans les croquis et les aquarelles pris sur le vif, Albert Durer ait le mérite spécial d'avoir inauguré la peinture de paysage dans le sens moderne du mot.

« Albert Durer vint à Anvers en 1520, il connut Joachim Patenier et se lia d'amitié avec lui ; ce dernier, depuis longtemps, reproduisait, dans les panneaux très estimés de ses confrères et mécènes, les sites poétiques des bords du fleuve qui avaient charmé son enfance. C'est peut-être une certaine affinité de tempérament, et leur commune admiration pour l'œuvre de la création qui servit de bien entre ces deux âmes d'artistes. Durer, dans le journal de son voyage aux Pays-Bas, nomma Patenier « le bon peintre de paysage. » Décerné par une telle autorité, c'est là un brevet de la plus haute valeur, et THAUSING lui-même fait observer que c'est à cette occasion que, pour la première fois, cette désignation apparaît dans la littérature. Rien ne saurait être plus vrai ; mais nous en prendrons acte à notre tour, pour constater que c'est pour Joachim Patenier que le mot de « peintre de paysage » a été trouvé, et que c'est Albert Durer qui l'écrivit pour la première fois. »

En présence du mérite des peintures de Patenier et de la place qui lui revient dans l'histoire de l'art, il est vivement à regretter que l'on n'ait sur sa biographie que des notions généralement inexactes et confuses ; quelques faits cependant sont bien établis. Il convient de les rappeler.

VAN MANDER, le plus ancien des biographes, ne nous apprend en réalité que peu de chose, et ce qu'il rapporte ne mérite aucune créance. Il dépeint Patenier comme un personnage vulgaire, grossier, s'adonnant à la boisson, à l'oisiveté, et dépensant son argent au cabaret jusqu'au moment où le besoin le forçait à reprendre ses pinceaux. Cette définition est des plus improbables.

Patenier semble, au contraire, avoir vécu fort dignement. Il s'est marié deux fois. On le voit, en 1520, acheter une maison à Anvers. Ce que nous connaissons de ses relations le montre sous le jour le plus honorable. Albert Durer, l'homme simple, laborieux, rangé par excellence, qui était accompagné de sa femme pendant son voyage aux Pays-Bas, entretenait avec lui des relations étroites : il lui emprunte son élève pour un travail pressant, lui fait don, en signe de gratitude, d'un certain nombre de ses gravures, dessine à deux reprises le portrait de Joachim, assiste à ses secondes noces. VAN MANDER s'est donc laissé induire en erreur : il aura confondu Joachim avec un homonyme, Henri Patenier, qui, probablement, ne tenait en rien avec le peintre wallon. Il rapporte encore que notre Patenier, au lieu de signer ses tableaux, y plaçait d'ordinaire un petit homme satisfaisant un besoin naturel. Or, ce détail scatologique ne se trouve pas sur un seul des panneaux de Patenier, mais on le voit sur l'un des rares et précieux tableaux d'un de ses imitateurs, Lucas Van Valkenborgh.

On ne connaît que quatre tableaux revêtus de la signature de Patenier, dont un seul en Belgique, la petite *Fuite en Egypte* du Musée d'Anvers. Il est admis généralement que le pinceau de Patenier est intervenu pour le paysage dans les tableaux historiques de plusieurs de ses confrères. D'autre part, il semble hors de doute que dans plusieurs de ses propres paysages, il a eu recours, pour les personnages, à la collaboration d'artistes plus habitués que lui à peindre la figure, mais auxquels il n'était cependant pas inférieur, lorsque, avant de créer le genre spécial qui lui amena une grande notoriété, il peignait des crucifixions et d'autres tableaux de sainteté. C'est insensiblement que, porté d'abord par son admiration pour la nature et ensuite par le succès de ses tableaux, il aura élargi le cadre dans lequel se meuvent ses personnages, et réduit les proportions de ceux-ci. La division du travail dans une même œuvre étant alors entrée dans les habitudes des peintres chargés de commande, Patenier ne devait pas hésiter à consacrer son talent au genre qu'il avait innové et où il avait acquis une maîtrise reconnue.

Joachim Patenier, malgré la brièveté de sa vie, a laissé un très grand nombre d'œuvres qui établissent son assiduité au travail et sa fécondité. Presque tous les musées de l'Europe, hormis ceux de France, en possèdent un choix. Le plus grand nombre de ses œuvres existent encore dans les collections particulières : à chaque exposition de tableaux anciens, on en voit surgir qui étaient restés inconnus. Il apparaît encore parfois dans le commerce des tableaux attribués à Joachim Patenier et qui portent les caractères d'une incontestable authenticité.

O. G.

NOTES ET ENQUÊTES

7. Un ancien texte wallon. — Le *Petit Bleu* (de Bruxelles), n° du 30 mars dernier, rend compte d'un travail des plus intéressants que M. Alfred WOTQUENNE, l'érudit musicologue, vient de faire paraître sur les livrets d'opéras et d'oratorios italiens du XVII^e siècle, dont la bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles renferme une très nombreuse et très précieuse collection.

« La bibliothèque possède, entre autres, celui de la *Sincerita trionfante* » (1640), dédié à Richelieu, opéra représenté à l'occasion de la naissance du dauphin, le futur Louis XIV. Ce livret, d'une richesse inouïe, est accompagné de pièces de vers en toutes langues, syriaque, copte, gascon, péruvien, japonais, hébreu, éthiopien, dont nous ne voulons, dit le *Petit Bleu*, retenir que la dernière, écrite en « lingua belga » :

*Vraiment on posef o Chestea
Deven se ten li reconto
plus grand fortaim à vos poesei
Chir nehans del serm Daupin
portan le com a case publique
Allegress deven tol mond
en si havef stin favorisé vo chavaf
Si tu l'Homèr dese glor.*

« Ce texte wallon a été si estropié par le copiste italien qu'il serait fort difficile de le rétablir intégralement. On peut le reconstituer comme suit :
» *Vraiment on poléf à Chestia, divins l'timps li raconta, pus grand' forteune a vos poéseie (s), qui l'naissance de... en si haut stin favorisé, vos ch' (qu) avez sttu l'Homère si s' gloire.* — Sens général : On aurait dû, au château, assurer une plus grande fortune à vos poésies sur la naissance du dauphin, qui étaient l'écho (?) de l'allégresse générale... Car nous avez été l'Homère de sa gloire ».

Nous nous demandons si cette traduction est assez attentive. Le texte, outre qu'il a dû être en effet mal copié, semble assez mêlé, et le sous-dialecte est malaisément déterminable : on y trouve des traces de Liégeois, de Namurois, d'Ardennais. Quoi qu'il en soit, nous pencherions assez pour une glôse différente qui serait à peu près ceci :

Vraiemint on polève à Chestia, divant ci timps-ci, récompter pus grande forteune à vosse poéséye. Cisse naihance de cher (charmant l) Dauphin, picértant cöp à l'case publique, [et l] allégresse divins tot l'monde, in ci avez-ve situ favorisé : vos avez sttu l'Homère di s'gloière.

C'est-à-dire : « Avec raison on pouvait, au château, escompter (recenser) plus grande fortune à votre poésie. La naissance de ce cher Dauphin, soutenant la chose publique et portant l'allégresse dans le monde entier, en cela avez-vous été favorisé : vous avez été l'Homère de sa gloire. »

O. G.



Dessin du comte A. DU CHATEL.

Extr. de *Spa-Fashion*, par A. BODY, 1882.

La légende spadoise du Pied de St-Remacle



ON attention a été récemment attirée sur la légende spadoise dite du *Pied de St-Remacle*, qui s'attache à l'une de nos sources minérales, la Sauvenière, et l'on a exprimé le désir d'en connaître l'origine et l'histoire.

Je vais essayer de satisfaire cette curiosité. Mais, auparavant, je crois utile de la rappeler succinctement sous sa forme actuelle pour ceux de nos lecteurs qui l'ignoraient.

Un jour que St-Remacle était en prières près de la Sauvenière, il s'endormit. Pendant son sommeil, son pied s'étant enfoncé dans la pierre sur laquelle il l'avait posé, y laissa son empreinte. Depuis, toute femme rebelle à la conception, n'a, pour cesser d'être stérile, qu'à boire de l'eau de la source pendant neuf jours consécutifs, en ayant soin de placer en même temps son pied dans l'empreinte miraculeuse.

Cette légende a été racontée par la plupart des auteurs qui ont écrit sur Spa ou sur ses fontaines. Ils l'ont fait avec plus ou moins d'exactitude et quelques variétés dans les détails. Ainsi, les uns ont dit qu'il fallait boire simplement de l'eau de la source, tandis que

d'autres ont spécifié un certain nombre de verres à ingurgiter. Celui-ci prétendit qu'en ce faisant, la femme devait poser dans l'empreinte le pied droit, un autre voulut que ce fût le pied gauche.

Presque tous, au surplus, ont narré cette histoire avec un malin plaisir et, parfois, non sans des sous-entendus égrillards.

Ajoutons que cette légende a servi de canevas à un petit roman aujourd'hui à peu près oublié. Il est intitulé : *Souvenirs de Spa. Histoire du Prince Z. et de la Princesse Floris* (1) et dû à un charmant écrivain, P. J. STAHL, plus connu sous son nom d'éditeur J. HETZEL.

Ceci dit, reproduisons quelques-unes des versions littéraires et autres de la légende fameuse.

I.

Eugène GENS, en son volume *Ruines et Paysages*, la raconte ainsi :

« Si les eaux de la Sauvenière guérissent de quelques maux, c'est grâce à l'intercession de St-Remacle. Ce saint a laissé l'empreinte de son pied creusée à plus d'un pouce de profondeur dans une dalle de pierre schisteuse. Les femmes de l'Ardenne qui viennent à la Sauvenière pour faire cesser leur stérilité, ont soin en buvant d'emboîter leur pied dans cette cavité. Ingérées dans cette attitude, les eaux exercent à la fois un effet thérapeutique et une influence miraculeuse (2). »

Un certain Fernand LAGARRIGUE, un méridional, auteur d'un volume *Etudes et Voyages* (3), la narre de cette façon :

(1) Bruxelles, 1855, in-18. Il reparut l'année suivante sous le titre : *Histoire d'un prince et d'une princesse*. — L'aimable auteur de tant de jolies fantaisies, remplies d'humour, *Bêtes et gens, La théorie de l'Amour et de la Jalousie, Les femmes d'esprit et l'esprit des femmes, etc.*, prosaïte du Deux-décembre, séjourna longtemps à Spa pour lequel il se prit d'affection. Ainsi qu'on l'a dit, nul n'a exprimé une admiration pour notre petit pays, aussi sentie, aussi émue, une sympathie aussi communicative. Sa promenade de prédilection était la source de la Sauvenière, dont les eaux, ainsi qu'il les qualifiait, sont compatissantes et bénites, puisqu'elles donnent des enfants à chérir à ceux qui n'en ont pas. Inspiré par le site et la légende qu'il avait apprise sur les lieux, il écrivit le conte dont il est ici question. Impossible de l'analyser; disons seulement : c'est l'histoire d'un prince géant, phénoménal, qui, à cause même de son énormité, trouve difficilement à se marier. Ses perplexités et celles de son gouvernement sont d'un comique exilarant. Il réussit enfin à trouver une épouse... par procuration. C'est le portrait en miniature de son futur qu'épouse la princesse Floris. Mais lorsqu'elle vient à voir le prince Z. en personne, le saisissement de la pauvre princesse est énorme. L'union est impossible, pour incompatible non morale, mais d'un genre dont on ne parle pas d'ordinaire. Bref, on fait connaissance d'un jeune russe, Nicanor, avec lequel le prince et la princesse vont dans les bruyères et les légendes, dans les bois et dans les amours. Et au bout du compte, la pierre de St-Remacle a fait un miracle de plus.

(2) Bibliothèque Nationale, p. 136.

(3) 1860, p. 257.

« Les villageois affirment que les femmes ne posent jamais leurs pieds droits sur l'empreinte de Saint-Remacle, sans donner neuf mois après, à leur mari, un enfant frais et joufflu qui aura après lui autant de frères et de sœurs que la mère aura de fois posé son pied sur le rocher de la Sauvenière. »

Dans le poème en sept chants qu'il consacra à Spa, Etienne ARAGO, le frère de l'illustre astronome, fait allusion à la vertu légendaire de la Sauvenière.

« Dans mon pays natal, mes chères Pyrénées,
De superstitions encore environnées,
Il est un ermitage appelé Galamus,
Où les femmes souvent vont dire un *oremas*.
Si de la sainte cloche elles tirent la corde,
Saint Antoine aussitôt répond et leur accorde
Un enfant gros et gras avant la fin de l'an,
Même quand elles ont un mari peu galant.
On se copie au Ciel, car à la Sauvenière
Ce miracle avait lieu mais d'une autre manière;
Et Saint Remacle était le nom du bienheureux
Qui pour la femme aussi se montrait généreux.
La jeune fiancée et l'épouse stérile,
Neuf jours de suite, allaient, dans un transport fébrile,
Glisser un pied furtif, par leur robe abrité,
Dans le sabot du saint sur la pierre incrusté.
Les temps sont bien changés et le grand Saint Remacle
De la fécondité ne fait plus le miracle;
Les femmes de nos jours, le prenant en pitié,
Cherchent ailleurs l'espoir... et chaussure à leur pié. » (1)

HÉNAUX revient à deux fois sur cette légende, dans son *Histoire de la commune de Spa*, aux pp. 45 et 106 de ce livre. Voici les deux textes :

« A la Sauvenière, si l'on en croit la tradition, dit-il, le grand apôtre des Ardennes, en foulant une roche, y laissa miraculeusement l'empreinte de son pied. »

Et en note : « Cette empreinte se nomme le pied de St-Remacle. »

« D'après la tradition, ce serait depuis qu'elle a été bénie par St-Remacle, que l'eau de la Sauvenière guérit la stérilité. »

L'auteur fait suivre ce récit de cette réflexion :

« C'est peu probable ; les visites sentimentales à la Sauvenière n'ont rien de la religion catholique. Cette coutume remonte évidemment aux temps du paganisme. »

« Selon une tradition immémoriale, l'eau de la Sauvenière guérit tout particulièrement les infirmités nuisibles à la conception. Si l'on en croit les bonnes gens, toute femme stérile qui pendant neuf jours consécutifs en ingurgite neuf verres, chaque jour à la même heure en ayant soin de tenir le pied gauche dans l'empreinte du pied de St-Remacle, devient apte à la génération. »

(1) *Spa, son origine, son histoire, ses eaux minérales, ses environs et ses jeux*, Bruxelles 1851, in 8°, p. 77.

Un parisien, CONTY, éditeur de guides bien connus, nous fait connaître la légende en ces termes :

« La Sauvenière a, suivant la chronique, une merveilleuse propriété, c'est d'être stimulante et productive, c'est-à-dire de guérir de la stérilité. Mais sachez-le bien, dames éplorées et incrédules qui venez à ce pèlerinage, trois choses sont d'absolue nécessité pour que la cure soit complète et réussisse : 1° Aimer beaucoup son mari et avoir foi en lui ; 2° Mettre son pied gauche dans l'empreinte du pied de St-Remacle ; 3° Boire un verre d'eau de la Sauvenière (1) ».

On voit qu'il y a désaccord entre les écrivains, quant au nombre de verres à avaler et surtout, quant au pied qu'il faut insérer dans la prolifique empreinte.

Dans un de ses couplets qu'il sait si joliment tourner, le gai poète THÉO HANNON tirait d'embarras les femmes. Il met dans la bouche de Cupidon ces vers chantés sur l'air : *Voici le sabre*.

« Voici l'empreinte de mon maître
Tu vas y poser ton peton.
A coup sûr je puis te promettre
Avant dix mois un rejeton ».

Pour une fille, le pied gauche,
Mets le pied droit pour un garçon.
Et pour des jumeaux, ô débauche !
Vas-y des deux pieds sans façon (2).

Pas n'est besoin, j'imagine, de vous fournir un plus grand nombre de versions de la légende.

Abordons-en plutôt l'histoire documentaire.

II.

En fait de documents graphiques, nous en possédons un très intéressant, et précieux à un double titre : par son ancienneté — il date de 1608 — et par sa rareté.

Ancien, car il signale l'existence de l'empreinte avant même

(1) *Une lune de miel à Spa où les effets du Pouhon.*

(2) *Spa! Tout le monde descend! Revue-opérette, p. 50.*

Avant que celle-ci ne fût jouée, une autre revue, *Bruelles-Toqué, 1864*, avait fait intervenir la légende spadoise.

La ville de Spa, incarnée sous les traits d'une jolie femme, venait débiter ce couplet :

Vous qui n' pouvez pas
Devenir papas,
Malgré que vous fas-
Siez ce qu'il faut pour ça,
N'oubliez pas qu' la
Sauvenière est là.
Plongez-y vos pieds
Et ceux de vos moitiés,
Et je n' vous dis qu' ça.

Avant peu, grâce à
La puissance qu'a
Cette fontaine-là,
Quand on vous verra,
Chacun s'écriera :
Ce sont eux ; voilà
Les p'tits papas de Spa,
Voilà
Les papas de Spa.

qu'aucun des livres écrits sur Spa ne l'eût révélée. Rare, puisqu'il est le seul tracé figuratif (à notre connaissance), qui ait été donné au cours des dix-septième et dix-huitième siècles, de cette pierre historique.

Il s'agit d'un dessin à la plume, original, qui représente le site de la fontaine et ses abords immédiats, sur lequel l'artiste a pris soin d'indiquer quelques-uns des éléments de son paysage, au moyen de lettres majuscules qui renvoient à une légende placée au bas de son œuvre. En voici la partie principale : « *Pourtraict au naturel de la Fontaine de Spa qu'on appelle la Savonnière, etc. A. La Fontaine trouvée (sic) miraculeusement par St-Remacle. B. Pied de St-Remacle enfoncé dans*



pourtraict au naturel de la Fontaine de Spa qu'on appelle la Savonnière, etc. A. La Fontaine trouvée (sic) miraculeusement par St-Remacle. B. Pied de St-Remacle enfoncé dans une pierre quand il trouva la Fontaine, etc. (1).

» une pierre quand il trouva la Fontaine, etc. » (1). Nous donnons ci-contre un fac-simile réduit de ce précieux dessin.

Le premier ouvrage en date, où il est question de cette pierre fameuse dans laquelle s'incrusta le pied du Saint Apôtre, est un opuscule latin, rarissime, intitulé *Aquarum Spadanarum griphi sive Aenigmata*, par JOACHIM JUNIUS. Il remonte à l'année 1614.

L'une de ses énigmes est consacrée à St-Remacle. Or, en signalant l'insigne vestige « imprimé dans la pierre la plus dure, comme s'il l'avait été dans de la cire », cet auteur relate une particularité bien curieuse, qu'aucun des historiens qui se sont occupés de Spa, n'a reproduite après lui : « Les princes et tous les autres pieux visiteurs,

(1) Cette pièce curieuse, (dessinée par Hannibal Porondelly, gentilhomme italien, ingénieur des armées de Spinola, qui procéda à la réfection des fortifications de Limbourg, s'y fixa et y a laissé des descendants); fut offerte il y a trois ans, par M. le D' Thisquen de Limbourg, au bourgmestre de Spa, M. de Damseaux, qui à son tour en a fait don à la bibliothèque de la ville.

dit-il, qui venaient à la source, remplissaient à l'envi, l'empreinte vénérée, de monnaies d'or et d'argent, le jour de la fête du saint. »

Malheureusement pour nous, il borne là ses constatations et ne nous dit pas si l'on implorait le saint afin d'en obtenir par les eaux, autre chose que la guérison en général.

Un voyageur français, qui passa par Spa peu après qu'eût paru l'opuscule de JOACHIM JUNIUS, a laissé de son voyage en notre pays une relation où il décrit rapidement nos sources minérales. Venant à citer la Sauvenière, il s'exprime ainsi : « Tout contre le bassin où » cest eau sourd, est un endroit de rocher où y a un trou en forme de » pied, dans lequel ceux du lieu disent que si les femmes stériles y » mettent le pied, elles deviennent fécondes, et appellent cela le trou » de St-Remacle, patron de Spa et évêque de Liège » (1).

A partir de cette époque (1619), il faut franchir plus d'un grand siècle avant de trouver, dans les livres publiés sur nos eaux, une mention relative à la pierre mémorable qui nous occupe.

Mais nous sommes alors largement dédommagé, ainsi qu'on en jugera, par les *Amusemens des Eaux de Spa*. L'auteur anonyme de cet ouvrage, mettant en scène des buveurs ou bobelins qui vont à la source même, fait tenir à l'un d'eux ce langage :

« Un des moines à qui nous avons donné l'aumône, la veille, ayant reconnu la Duchesse, lui fit faire place et lui présenta un gobelet. La Duchesse l'alloit boire, mais tout-à-coup, elle le renversa avec un air de dégoût qui ne lui étoit pas ordinaire. Elle n'attendit pas même que nous lui demandassions la raison de sa répugnance. Fi! nous dit-elle, sortons d'ici, et ne buvons pas; j'ai vu une femme qui se lave les pieds dans la fontaine. Dans la fontaine! s'écria l'abbesse. Ah! c'est un sacrilège qui ne peut rester impuni. Mais ne vous trompez-vous pas, Madame, lui dites-vous? La Duchesse assura si positivement qu'elle l'avoit vu que je fendis la presse avec M. Lake pour avoir raison de cette affaire, en prendre des témoins et dresser notre plainte au Capitaine ou Majeur (sic) de Spa. Nous vîmes effectivement une femme qui avoit le pied dans l'eau et qui buvoit actuellement. M. Lake courroit à elle pour l'en arracher; mais j'observai assez à tems, que l'eau dans laquelle elle avoit plongé le pied n'étoit pas celle de la fontaine même, mais une espèce d'égoût qui est tout contre. Les dames à qui quel-qu'un avoit déjà assuré la même chose, s'étoient approchées pour s'en convaincre par leurs yeux; et quand la femme eût fini sa cérémonie, nous bûmes tous sans répugnance. Nous demandâmes à un jeune prêtre fort alerte qui se trouvoit près de nous, ce que signifioit cette singularité, si c'étoit un acte de dévotion ou une pratique de médecine? C'est, nous dit-il, l'un et l'autre, à ce qu'il croit; et ce n'est à mon avis qu'une extravagance contre laquelle pourtant on n'oseroit ici crier trop haut, à cause du peuple. Ce trou, dit-il, où vous lui avez vu mettre le pied, n'est proprement qu'une pierre creusée exprès, par où la grande fontaine se décharge du superflu de ses eaux, en Hiver, et lorsqu'elle n'est pas fréquentée. Le hasard a voulu

(1) *Voyage de Pierre Bergeron en Ardennes, Liège et Pays-Bas, en 1619.* Liège 1875. Publication des Bibliophiles Liégeois.

que ce trou, qui ne ressemble pas mal à un grand sabot, ait paru à quelques-uns avoir la forme d'un pied d'homme; et sur cela la dévotion a bâti une grande Histoire.

» Les bonnes gens du canton ont imaginé, contre toute vérité, que St-Remacle patron de Spa avoit demeuré ici, que la cabane que vous voyez est bâtie sur les débris de son Hermitage, et que la vertu de cette fontaine est une suite miraculeuse du séjour qu'il a fait en ces lieux. On a embelli cette histoire de plus d'une merveille, car il n'en coûte pas plus quand on est en train d'imaginer. Il a été révélé à quelque dévôte que le bon Saint étant un jour en prière sur cette pierre, et s'y étant endormi, son pied s'y étoit enfoncé et y avoit laissé l'empreinte que vous voyez, pour lui faire confusion de cette petite faute. Mais comme il la répara sans doute dans la suite par sa ferveur, il a laissé dans ce Trou une impression de sainteté très fertile en prodiges. Ce Trou qui l'on appelle pour cela le pied de St-Remacle convient, dit-on, à toutes sortes de pieds de quelque grandeur qu'ils soient; et on regarde ça comme une merveille. Mais ce qui vaut bien mieux, continua l'abbé en riant, c'est que toute femme qui ne peut avoir d'enfants, y trouve la fécondité après avoir bu neuf verres de cette eau, pendant neuf jours de suite, ayant le pied dans cette bénite pierre. C'est là, ce que faisoit la femme qui vous a paru se laver dans la Fontaine, et elle croit fermement qu'au bout de neuf mois, le miracle s'opérera..... » (1)

Cette façon moqueuse dont le sceptique auteur des *Amusemens* nous présente les choses, n'a rien qui doive surprendre, quand on sait qu'il appartenait à la religion réformée. Les légendes auxquelles sont mêlés les saints, les miracles, rencontrent naturellement en lui, un adversaire impitoyable. Il l'a bien prouvé à propos des guérisons de la rage attribuées à St-Hubert.

Il est assez curieux de remarquer que la fontaine douée de vertus prolifiques, étoit précisément celle qui avoit les faveurs du clergé. Le même auteur que nous venons de citer, disoit :

« On pourroit à juste titre appeler la Sauvenière la Fontaine Ecclésiastique, (2) car elle fourmille de Prêtres, de Moines et de Religieuses qui viennent tous y chercher ou l'écoulement de la gravelle ou la dissolution de la pierre, ou la fraîcheur d'un teint brûlé par leurs excès de table, ou l'adoucissement de leurs hémorroïdes causées par la langueur de leur vie oisive et sédentaire, car ces incommodités sont les maux favoris des gens d'église. » (3)

En son *Tratté des Eaux minérales de Spa*, (4) le médecin DE LIMBOURG venant à parler de la stérilité disoit :

L'idée qu'on a communément de la vertu prolifique des Eaux Minérales, n'est pas mal marquée dans la précaution qu'on impute ironiquement aux bourgeois de Francfort, de stipuler dans leurs contrats de mariage que leurs femmes n'iront que deux fois en leur vie aux Eaux Minérales de Schwalbach, de crainte d'être trop fécondes.

(1) Amsterdam, MDCCXXXIV, petit in-8°, t. II, p. 113 et suiv.

(2) C'est le surnom qu'elle porta jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

(3) Au tome II, p. 70.

(4) Seconde édition, Liège, F.-J. Desoer, MDCCLVI, in-8°, au chap. VII.